

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

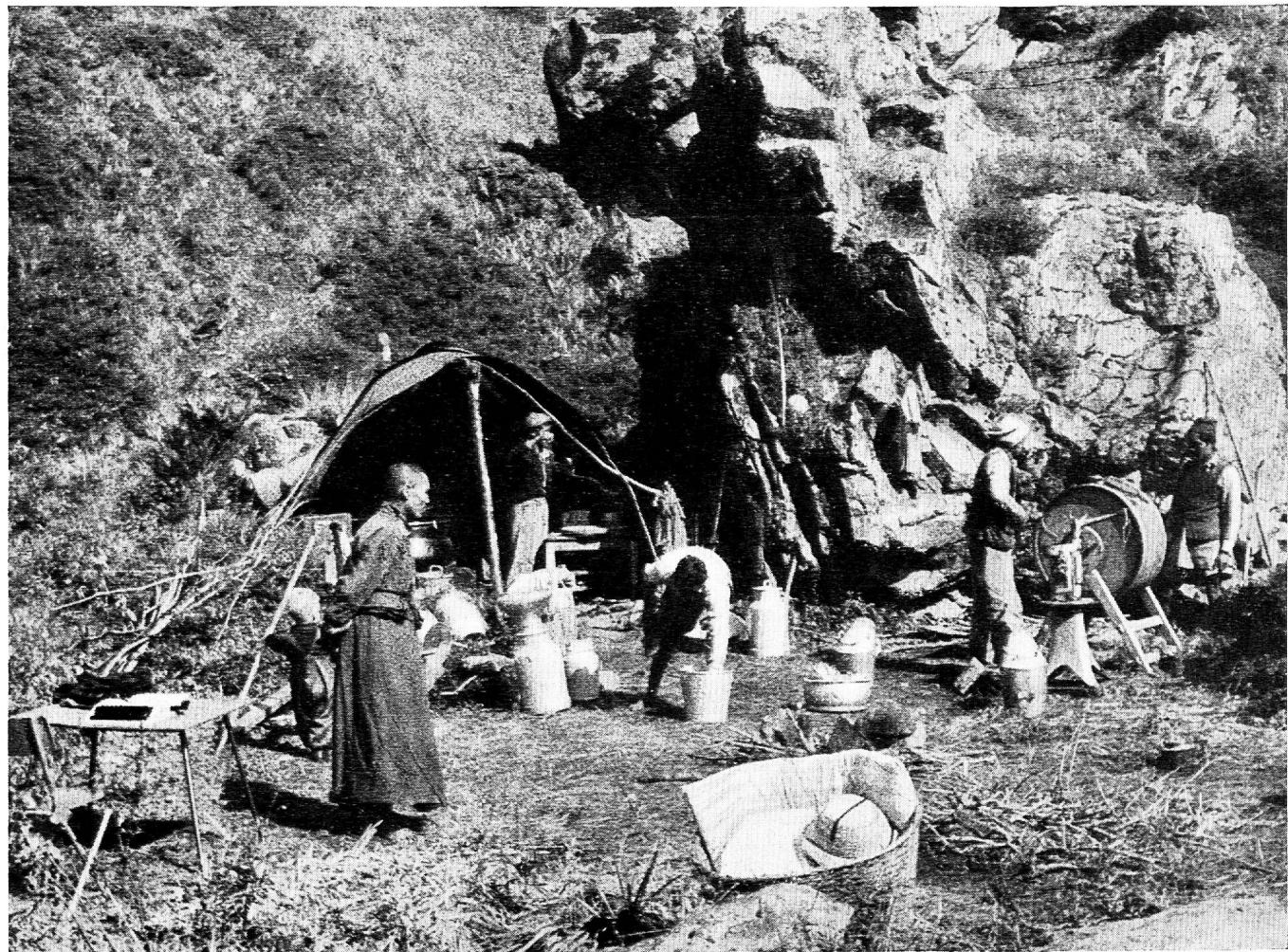
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Au Népal: un Suisse crée une laiterie

Partie corporative

SPR - Comité central

Le comité central SPR a tenu séance à Vernier, le samedi 29 novembre, sous la présidence d'A. Neuenschwander.

Séance de liquidation, pourrait-on dire, puisque, sauf catastrophe, c'était la dernière séance du comité genevois, élu à Neuchâtel en 1954. Un peu de mélancolie donc a plané sur cette réunion, mais pas trop, car chacun est persuadé que, dès le début de l'an prochain, les Jurassiens se mettront à l'œuvre avec de l'enthousiasme tout neuf.

Les comptes du congrès de Genève, s'ils ne sont pas encore définitivement arrêtés, se présentent de façon favorable. Ils ont permis, en tout cas, de rembourser l'avance accordée par la SPR et une somme de 500 francs ira grossir le fonds des congrès.

Mauvaise nouvelle de Neuchâtel où on a abandonné l'espoir d'unir en une seule association la SPN et l'UPN, tandis que, de Genève, une bonne nouvelle : l'entente conclue pour trois ans entre l'UIG et le Syndicat chrétien de l'enseignement.

La crise du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger ne paraît pas être près de se calmer. Des épisodes variés s'ajoutent à un roman fleuve qui s'étire bien longuement.

Le comité a revu aussi les subventions qui sont accordées par la SPR à plusieurs institutions. Leur total se monte à environ 700 francs. Sur un budget de près de 50 000 francs, on ne pense pas qu'elles mettront en péril nos finances !

Enfin, le président a évoqué brièvement le travail accompli au cours de ces quatre dernières années. Il a insisté notamment sur la nécessité qu'il y a de renforcer encore les liens entre le comité romand et les sections cantonales ; et puis, il y a l'Éducateur, et la commission pour le choix de lectures, et la Guilde de documentation, et la commission des moyens d'enseignement, et nos relations avec les collègues suisses, et celles avec nos collègues de l'étranger.

Dans tous ces domaines, de nombreux problèmes se posent. On peut dire qu'ils sont à titre permanent à l'ordre du jour, et il faudra les revoir encore et leur trouver de nouvelles solutions.

Enfin, le président exprime sa reconnaissance à tous les membres du comité central qui ne lui ont jamais méprisé leur collaboration.

G. W.

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES

ROLLAUZEU

NOUILLES VAUDOISES



V A U D

Groupe pédagogique

Dans sa dernière séance du 26 novembre, le Groupe pédagogique a précisé son projet du cours facultatif de trois jours prévu pour l'automne 1959 à l'intention du corps enseignant. Il en a fixé le programme dans ses grandes lignes, un programme très alléchant ; mais nous n'en dirons rien ici, afin de laisser cette primeur au Groupe lui-même qui l'exposera à l'occasion de l'assemblée générale de la SPV le 31 janvier prochain.

Le principe a été adopté que tous les participants suivront tous les cours, afin de donner à chacun une vue d'ensemble de l'enseignement : ceux qui dirigent des classes de petits se rendront compte de ce qui est nécessaire aux grands, ceux qui enseignent aux grands sauront ce qu'on a pu exiger des petits et sur quoi ils peuvent construire ; on essaiera ainsi d'éviter certaines solutions de continuité souvent remarquées au cours d'une scolarité.

Il est souhaitable que les chargés de cours restent avec les participants les trois jours si possible : les discussions et les échanges de vue pourraient ainsi se poursuivre après les heures de cours.

Autre objet à l'ordre du jour : les prochaines conférences de districts, portant sur les plans d'études de toutes les branches (sauf calcul et français déjà traités). Comme le travail est considérable, le Groupe se propose d'éliminer certains points qu'il ne serait pas nécessaire de discuter, pour que l'attention du corps enseignant se fixe sur d'autres points importants. Administrativement, le Groupe, d'entente avec le Comité central, précisera auprès du Département les modalités de sa collaboration.

Enfin, pour cause de surcharge de travail, deux membres du Groupe ont démissionné : M. F. Rod, Lausanne, à la fin de l'été dernier déjà, et Mlle G. Clerc, Baulmes. Dans la prochaine séance, prévue pour décembre, des candidats seront présentés au Comité central.

Pour le Groupe pédagogique :
P. B.

ASSOCIATION DES MAÎTRES
PRIMAIRE SUPÉRIEURE

Assemblée d'automne

Samedi 13 décembre 1958, à 14 h. 30, au Café du Grand-Pont (anciennement Bock), à Lausanne.

AVEA

La séance administrative annuelle a eu lieu le 25 novembre à Lausanne. A son ordre du jour figuraient deux points importants.

Tout d'abord, un renouvellement du comité. En effet, Mlle F. Schneider (Vevey), présidente depuis 1953, et M. W. Bonnet (Vevey), caissier depuis la même année, étant démissionnaires, l'assemblée a élu MM. Bovay (Renens) et Plummetaz (Prilly) pour les remplacer. Ce n'est pas sans amertume que nous voyons les deux premiers collègues reprendre place dans le rang, car ils ont beaucoup donné à l'AVEA pendant leur mandat et ont droit à notre vive reconnaissance. Le comité se constituera prochainement avec l'aide des deux nouveaux collègues que nous sommes heureux d'accueillir.

Deuxième point important de la soirée : les relations de l'AVEA avec la Société suisse en faveur des arriérés (ASA). Depuis la disparition il y a quelques années de la section romande, nous restions sans lien avec cette société. Sur la suggestion de Pro Infirmis, nous allons faire un premier pas vers la reprise de relations normales en ouvrant nos rangs à tous ceux que le problème des arriérés intéresse : médecins, psychologues, assistants sociaux, directeurs de maisons spécialisées, éducateurs et comme par le passé maîtres de classes spéciales.

Nous espérons voir bientôt une section romande reconstituée, car dans chaque canton le même travail de regroupement s'effectue sous l'égide de Pro Infirmis.

D'autre part, nous espérons travailler en contact avec le groupe romand en faveur des enfants difficiles qui aborde des questions complémentaires des nôtres, mais tout aussi utiles à la connaissance des enfants des classes de développement.

Ajoutons enfin qu'au cours de la séance Mlle Enning (Lausanne) a été acclamée membre d'honneur de l'AVEA en hommage à sa qualité de membre fondatrice et d'ancienne présidente de l'association.

J.-P. R.

Petits moyens grands effets

Lors de son assemblée d'automne, le samedi 15 novembre, la section d'Aigle a entendu un exposé très intéressant de notre collègue Joost. Il s'agit

(Suite à la page 683)

SOMMAIRE

Partie corporative : SPR - Comité central. — Vaud : Groupe pédagogique. — AMPS - Assemblée d'automne. — AVEA. — Petits moyens grands effets. — Genève : UIG - Section des dames. — Assurance RS. — Jura bernois : Cours de perfectionnement.

Partie pédagogique : G. Annen : L'école secondaire pour tous. — Enseignement du français. — M. Nicoulin : Arithmétique. — R. Renaud : Cours d'éducation civique. — E.F. : L'enseignement des sciences à l'école primaire. — Fiche.

Partie pédagogique

L'ÉCOLE SECONDAIRE POUR TOUS

supercherie, illusion ou proche réalité ?

L'argument massue, pour quelques palabreurs discutant des problèmes du temps, est d'affirmer, avec autant de présomption que de gratuité, qu'ils sont — eux — pour le progrès, qu'ils marchent — eux — dans le sens de l'histoire. Ce qui signifie, en corollaire, que ceux qui ne sont pas de leur avis sont des rétrogrades ou des Béotiens. Cet ostracisme est courant. Il faut le dénoncer chaque fois qu'on le rencontre, parce qu'il est à l'origine de beaucoup de fanatismes.

Or l'histoire a ses modes, ses courants, ses remous, ses piétinements et ses reculs. Comptez les sages qui surent être prophètes ! Et même si j'étais ce sage, ma conscience et ma volonté ne pourraient donner sans autre leur assentiment et leur adhésion à ce courant dont j'aurais discerné le sens, mais qui ne coïnciderait pas nécessairement avec le progrès.

Rien de plus significatif à cet égard que l'argumentation de certains qui prônent aujourd'hui l'école secondaire pour tous. Peu leur importe de faire fi de certaines réalités (valeur incontestable des élites, des facteurs humains, différence extraordinaire des intelligences), et que leur souhait, par là, ne puisse être jamais autre chose qu'une utopie. Que le désir de l'école secondaire pour tous se répande aisément dans un public qu'on flatte à époques régulières et qu'on amuse de promesses démagogiques, voilà qui ne saurait nous surprendre.

Mais il ne peut suffire de dire : « Nous allons vers l'école secondaire pour tous, nous sommes dans le sens de l'histoire, rien ne peut arrêter le progrès », pour qu'aussitôt tous les esprits, et en particulier toutes les intelligences enfantines, soient hissés au niveau supérieur qui leur permettra d'assimiler les notions difficiles d'une culture valable, exigeant des possibilités d'abstraction, d'analyse et de synthèse, et cela à l'allure rapide qu'exige une école supérieure digne de ce nom.

Dans un article de l'Éducateur où il analyse l'ouvrage de M. Jaccard¹, M. Aubert, inspecteur scolaire, met fort justement en garde le corps enseignant contre cette illusion.

Mais, à la réflexion, est-ce bien une illusion ? Il faudrait peut-être se montrer plus sévère et parler tout bonnement de supercherie. Car dans l'idée de quelques personnes, il s'agirait de créer, dès l'âge de douze ans, une « école unique », l'école unique où tous les élèves seraient admis. Il ne serait dès lors plus question d'une école « secondaire » au sens où on la comprend aujourd'hui, mais d'une école « seconde » venant après l'école « première », la *primaire*. Ainsi les parents et les enfants ont plus d'amour-propre blessé par ce dernier mot qui prend, malheureusement de nos jours, un sens de plus en plus péjoratif. Les partisans de cette école unique démocratique se targuent de résoudre ainsi le problème de l'inégalité sociale qui caractérise trop souvent aujourd'hui la séparation entre les trois degrés de l'enseignement.

Mais une réforme sociale conçue ainsi serait-elle en fait autre chose qu'un attrape-nigaud ?

« On a rêvé des édens où les hommes seraient tous heureux, des édens où ils seraient tous bons. On n'a jamais rêvé d'édens où ils seraient tous intelligents : cela n'est même pas rêvable. »
Montherlant.

Car cette école secondaire nouvelle pourra s'orienter de deux façons.

Dans un premier cas, les maîtres seront bien obligés d'aligner leurs programmes et de réduire leurs exigences par rapport à la valeur moyenne des élèves. Dans les classes nivélées, les bons piétineront et perdront leur temps. Ce piétinement et la diminution des élites qui en résulte sont, paraît-il, déjà sensibles en Amérique, où l'on est en train de « reconsidérer » la question. A la vérité, pour des gens qui prétendent être dans le sens de l'histoire, voilà une erreur qu'un peu de réflexion eût permis d'éviter.

Une deuxième orientation est celle qui, par la force des choses, s'esquisse chez nous et dans les pays occidentaux. L'école secondaire s'ouvrant, avec une certaine prudence d'ailleurs, à une quantité d'élèves toujours plus grande, d'intelligence fort diverse tant par la nature que par la qualité, la nécessité impose, si l'on ne veut pas sacrifier les bons élèves, d'ouvrir plusieurs sections menant à des baccalauréats différents. Mais là encore, si l'on n'y prend garde, il peut en résulter un dommage social grave. Car l'élite nécessaire à un pays ne peut être formée que par des élèves *capables d'abstraire, capables d'assimiler le plus large éventail de connaissances tant du côté littéraire et humain que dans le domaine des sciences exactes*.

C'est pourquoi, si l'on veut éviter pour le pays l'appauvrissement que représente la diminution ou la disparition de cette élite, danger que signale fort justement M. Louis Meylan dans un article de « Coopération », il faudrait que l'on pose en principe l'axiome suivant et que l'on en tire les conséquences :

La spécialisation, au degré secondaire, doit se faire d'autant plus tôt et d'autant plus nettement que l'élève est moins doué.

Ce qui implique la réciproque que les meilleurs élèves, avant de se spécialiser, pousseront le plus loin possible leur culture générale.

Il en résulte en plus que la section de culture générale, au lieu d'être, comme c'est le cas de nos jours, la section « mineure » — pour employer un euphémisme — serait vraiment la section *supérieure* de l'enseignement secondaire.

On voit donc que, de quelque façon que l'on procède, il faudrait bien en venir à une nouvelle hiérarchie, naturelle, et à notre humble avis entièrement justifiée.

Mais finalement ne serait-on pas gros Jean comme devant et n'aurait-on pas fait grand tapage pour dire bonnet blanc où l'on disait blanc bonnet auparavant ?

En réalité, non ; et nous pensons pouvoir affirmer qu'une évolution dans le sens de l'école unique est souhaitable par trois perspectives qu'elle offre mais qui posent quelques conditions qu'il conviendrait toutefois de préciser.

Tout d'abord, une telle réforme pourrait mettre un peu d'ordre dans une situation scolaire qui, dans le canton de Vaud en tout cas, est passablement confuse, surtout depuis que l'école secondaire a prétendu se réformer sans tenir assez compte, en fait, des degrés primaire et supérieur desquels elle est solidaire.

La deuxième perspective est d'ordre social et a trait

¹ Politique de l'emploi et de l'éducation (Payot, Paris).

à l'illusion que nous dénoncions plus haut. Il se pourrait certainement que le mélange d'élèves d'intelligence diverse dans le même bâtiment scolaire puisse avoir d'heureux effets. Encore faudrait-il que l'on prît conscience à la fois des difficultés que ce côtoiemment créerait, et des possibilités qu'il offrirait. Car il s'agit de bien davantage que d'une étiquette à généraliser. Le cloisonnement et une certaine méfiance qui existent entre les degrés primaire et secondaire dans l'état actuel des choses nous rendraient à cet égard assez sceptique si le problème n'était pas franchement abordé.

Enfin une conséquence de la réforme scolaire envisagée — qui devrait être la plus importante et la plus

heureuse — est suggérée par M. Jaccard, si je ne me trompe, dans l'ouvrage déjà cité. Le large élagage des programmes des élèves moyennement ou peu doués permettrait d'orienter chacun dans la direction où le portent ses intérêts, qu'ils soient d'ordre technique (sciences, travaux manuels) ou artistique (musique, dessin, théâtre) ou même physique (sports). Nous pourrions avoir alors une école à la mesure de l'enfant et capable du même coup de rendre au pays les services que l'économie actuelle, en pleine transformation, est en droit d'en attendre.

Ces réformes-là pourraient faire alors que l'école secondaire pour tous devienne autre chose qu'un leurre ou un mauvais tour de passe-passe. Georges Annen.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecole polytechnique
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Recommandez

le stylo ALPHA

à vos élèves



| PRIX | POINTES |
|-----------|---------|
| Fr. 15.— | 121 |
| Fr. 17.50 | 1 F |
| Fr. 20.— | 101 EF |
| Fr. 25.— | 101 F |
| | 103 EF |
| | 103 |

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Vocabulaire et rédaction au degré supérieur; sujet: les moments agréables

VOCABULAIRE

Le mot joie

Sens et emploi du mot joie

Au singulier : *J'ai une grande joie à vous voir* (plaisir de l'âme).

Les enfants de cette femme font sa joie, sont sa joie (ils sont pour elle un grand sujet de joie, ils font son bonheur).

J'aime la pêche et la promenade, je m'en suis donné à cœur joie, ou au cœur joie (j'en ai joui pleinement, abondamment, au point d'en être rassasié).

Que le ciel vous tienne en joie ! Que la joie soit avec vous ! (anciennes formules de politesse).

Je n'étais pas d'humeur à participer à la joie bruyante de cette fin de repas (gaieté, humeur gaie).

Au pluriel : plaisirs.

*Nos jours, tissés de toutes soies,
Ont des plaisirs comme des joies.*

(Malherbe.)

Famille du mot joie

L'adjectif dérivé *joyeux* signifie qui éprouve de la joie (un *enfant joyeux*), qui provoque la joie (*une joyeuse nouvelle*) ou qui exprime la joie (des *cris joyeux, des rires joyeux*).

Joie se rattache à un verbe latin qui a formé les verbes français *jouir* et *gaudir*.

Jouir, c'est tirer de quelque chose de la *joie*, du plaisir, de l'agrément, du profit. C'est aussi avoir la possession, l'usage d'une chose qui procure bien-être, avantage, agrément. On dit de quelqu'un qu'il *jouit* d'une santé solide, d'une réputation excellente ; on ne saurait dire qu'il *jouit* d'une santé chancelante ou d'une réputation déplorable ; le verbe *jouir* impliquant une satisfaction ne se dit pas des choses mauvaises.

La *jouissance* est l'action de *jouir* de ce qui procure avantage ou agrément et, par extension, la pleine possession, le libre usage d'une chose avec les avantages et agréments qu'on est en droit d'en retirer. (*N'ayant pas atteint sa majorité, il n'a pas encore pleine et entière jouissance de sa fortune.* Il a acheté cette maison, mais il n'entre en jouissance que l'an prochain.)

Deux composés du verbe *jouir* : *s'éjouir* et *se réjouir*. *S'éjouir*, c'est se livrer à la joie. (*On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas, Dont maint voisin s'éjouit d'être*, dit La Fontaine dans la fable : *L'œil du maître.*) Au verbe *éjouir*, vieilli, s'est substitué son composé *réjouir*. *Réjouir*, c'est donner de la joie, causer une sensation agréable. (*Le bon vin réjouit le cœur de l'homme.*) *Se réjouir*, c'est éprouver de la joie, de la satisfaction.

Une *réjouissance* est une manifestation de joie ; le mot s'emploie au pluriel pour désigner des fêtes publiques.

Le verbe *gaudir* signifiait autrefois se réjouir et s'employait dans le langage familier. On dit encore *se gaudir* de quelqu'un pour : se moquer par plaisanterie. Des *gaudissances* sont des amusements, des mots plaisants, des moqueries, un *gaudisseur* un homme qui aime à *se gaudir*, à dire de bons mots et se moquer. Une *gaudriole* (mot formé de façon plaisante par croisement entre *gaudir* et *cabriole*) est un propos joyeux et un peu libre.

Principaux synonymes du mot joie

Le plaisir est un sentiment agréable excité dans l'âme par une impression physique (savourer un fruit, respirer un parfum) ou morale (recevoir des compliments). *L'agrément* est le plaisir qu'on éprouve quand une chose est à votre gré. Un *délice* est un plaisir qui ravit, qui transporte.

Le contentement est le sentiment de plaisir intérieur de celui dont l'âme est tranquille parce que ses désirs sont satisfaits. *L'aise* (*se sentir tout aise*) est un sentiment de bien-être analogue au contentement. *L'aise, le contentement* ne se manifestent pas toujours extérieurement.

Il n'en est pas de même de l'*allégresse, la jubilation, la liesse*.

L'allégresse est une joie vive qui éclate (*des transports d'allégresse*). La *jubilation* est une joie expansive, qui se manifeste par des sourires, des rires, des gestes. Le mot *liesse*, terme vieilli, est synonyme d'*allégresse* et dérivé de l'adjectif *lie* (joyeux) : *Faire chère lie*, c'est faire bonne chère de façon joyeuse.

Bonheur, satisfaction, ravissement, enchantement, délectation désignent des sentiments, des impressions, des états durables plutôt que passagers. La *satisfaction* est le sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses sont à notre gré. Le mot *délectation* s'applique à un plaisir que l'on savoure avec plénitude (*se délecter, délectable*). *Ravissement, enchantement* se dosent d'un état de l'esprit transporté de joie, d'admiration, comme sous l'effet d'une opération sur-naturelle. Le *bonheur* est un état de satisfaction complète où l'on n'a plus rien à désirer (synonymes : *béatitude, félicité*).

Exercice

1. Trouver huit épithètes pouvant s'appliquer au mot *joie* (une joie intérieure, grave, contenue, silencieuse, exubérante, bruyante, méchante, mauvaise, communicative, éclatante...).

2. Trouver quatre épithètes convenant au mot *joies* (des joies simples, modestes, égoïstes, saines, malsaines, gratuites, coûteuses...).

3. Trouver trois expressions désignant un homme qui aime la joie, le rire, le plaisir (un bon vivant, un gai luron, un joyeux drille, un joyeux compère, un bon compagnon).

4. Trouver sept synonymes de l'adjectif *joyeux* (gai, content, heureux, satisfait, radieux, ravi, charmé, réjoui, enchanté, allègre, guilleret).

QUELQUES TEXTES

Pour stimuler l'*observation* et donner le désir d'*écrire*, on présentera quelques textes aux élèves. Pas besoin de faire l'*analyse approfondie* de chacun d'eux ; on en dictera un, peut-être deux qui permettront une *étude vivante*, on lira les autres une ou deux fois en quelques jours consécutifs pour alimenter de courts entretiens destinés à maintenir en haleine.

Insister surtout sur le fait que chaque texte a un but ; il a été écrit pour une raison précise : il veut donner une impression claire. Ainsi donc toutes les observations sont, en quelque sorte, « orientées ». Pour chacun de ces textes, on demandera quelle démonstration il se propose.

Plaisir de la lecture

Les lectures dans le grenier

C'était le temps où je commençais à lire. Les contes d'Andersen me captivaient et m'enfiaient à tel point que j'allais me cacher dans notre grenier pour mieux en savourer les beautés. J'en faisais mon boudoir et mon cabinet de travail. Je m'installais devant une lucarne qui donnait sur la prairie et sur les peupliers de la route d'Etain. Je plaçais mon livre bien au jour, dans l'embrasure de la lucarne, et, juché sur une antique chaise à demi défaillée, je dévorais les pages enchanteresses de la comtesse de Ségur jusqu'à la tombée de la nuit. J'en oubliais les heures de repas. Ma mère, qui me cherchait, me trouvait là, devant la lucarne, les yeux brouillés de rêve et les membres engourdis. Je me levais en titubant, de la chaise de paille, ivre de lecture.

(D'après L. Bertrand.)

Un lecteur enragé

Je ne lisais pas seulement dans le grenier. On trouvait des livres sous l'édredon et le traversin ; je lisais à la lumière dansante du foyer ; assis sur le seuil ou sur l'escalier du jardin, j'usais sur les pages les dernières lueurs du jour.

Il fallait que le livre fût bien gros pour que je ne l'emporte pas aux champs. Les vaches se gardaient toutes seules ; j'étais occupé à de plus nobles besognes. La Blonde et la Brune goûtaient assez cette façon de garder ! Que de fois, réveillé en sursaut de mon rêve imprimé, me suis-je trouvé seul au fond de quelque friche ! Bien heureux quand les bonnes bêtes n'étaient qu'à quelques pas dans les broussailles ! Elles étaient parfois plus loin, attablées à l'avoine, à la luzerne du voisin...

Aux jours de congé, je trouvais chez ma marraine l'asile idéal. Son homme à son chantier, elle-même à sa vigne, la maison dormait tout en haut de la rue. Je prenais la clé dans la fourche du prunier, j'allais tout droit au « poêle », je puisais dans le buffet et je partais.

C'est là que j'ai lu Fenimore Cooper et Walter Scott. On pouvait venir à la cuisine, passer, appeler : on ne m'entendait pas et je n'entendais rien. Que de fois suis-je parti au crépuscule, n'y voyant plus, tout frissonnant de peur et de froid... Qui se serait douté que je revenais de si loin ?

(J. Cressot.)

Le plaisir de la musique

Maman jouait. Je fermais les yeux, j'écoutais les notes monter dans mon âme comme des étoiles dans la nuit ; des larmes me venaient, des frissons aussi. J'étais comme envoûté. J'adore la musique, j'aime ceux qui la servent ; mais aucun grand musicien n'a jamais pu, ne pourra jamais m'apporter de bonheur plus sûr, d'environnement plus absolu que les pauvres petites mains si fortes de ma mère quand le clavier du grand piano frémissoit sous elles. Je ne voyais que ses mains à ces moments ; quand je rouvrais les yeux, tout le reste de son corps disparaissait dans un brouillard d'argent. Ses mains agiles, merveilleuses, ses mains de fée, rien que de les évoquer, il me semble les voir, comme en ces jours lointains de l'aube...

Après, elle souriait, d'un bon sourire triste. Je songeais que le lendemain elle jouerait pour moi tout seul, après la leçon qu'elle me donnait chaque jour.

(Julien Blanc - « Seule, la vie... »)

Plaisir de la vitesse

A motocyclette

La route descend en pente raide vers la vallée. Nicolas roule à toute allure, la bouche entrouverte, les

cheveux tirés en arrière par le vent. Il saute, il retombe sur la selle et de nouveau est projeté en l'air. Sous lui, la machine pétarade joyeusement et reflète les derniers rayons rouges du soleil. Emporté par ce courrier impétueux, le garçon se sent extraordinairement puissant et libre. Les murs glissent de chaque côté de lui comme une eau rapide et grise ; les poteaux télégraphiques courent les uns après les autres de manière vertigineuse ; la route est happée par la machine, cette dévorante. Les cônes noirs des cyprès du cimetière se précipitent au-devant de lui, suivis de près par les peupliers à tête légère. Le monde entier se rue ainsi vers Nicolas et puis s'ouvre, se partage en deux pour lui livrer passage.

(Claire Sainte-Soline - « Le mal venu »)

Construction du cirque

Quels magiciens que ces ouvriers de cirque ! Tout changeait, se formait, se bâtissait à vue d'œil. Voilà qu'ils installaient précisément la grande bâche verte qui, tout à l'heure, n'était encore qu'un gros bouillon informe par terre, autour du mât central ; elle s'élevait maintenant peu à peu, se gonflait, sous l'effort des hommes répartis aux quatre coins de la place, par grappes de huit ou de dix et qui tiraient sur les cordes comme des haleurs en poussant le même : « Ho ! hisse ! et ho ! hisse ! ». C'était le plus dur, mais ensuite, il ne resterait plus grand-chose à faire, rien en tout cas que nous verrions. C'est à l'intérieur maintenant qu'ils travailleront, qu'ils monteront les gradins, les pistes, la tribune pour l'orchestre. Là aussi, ils iraient vite et la cavalcade, enfin, sortirait.

Sortie de la cavalcade

La plus belle des écuyères caracolait en tête, entre deux pages chamarrés. Suivait la fanfare, et derrière la fanfare, une vingtaine de nègres presque nus qui dansaient, hurlaient, brandissaient au-dessus de leurs têtes emplumées des sagaies et des lances dont ils frappaient leurs boucliers. Plus sages étaient les Hindous qui venaient derrière, précédant un char fleuri où trônait la reine du cortège. Un nain gambadait derrière le char, faisait la roue avec l'air de rouler comme une boule. Il marchait de temps en temps sur les mains, vif et grimaçant mieux qu'un singe.

Le spectacle de cette cavalcade, au moins, nous était donné gratis. Mais dès que la troupe était rentrée et que les lampes s'allumaient sur la place, que la caissière était installée dans sa petite boîte, finie, pour nous, était la fête. Nous pouvions rester dehors. On ne nous chasserait pas si nous étions tranquilles.

J'écoutais, dans la nuit, les applaudissements soudains de l'assistance devant quelque beau travail de dressage, sans doute, les cris de stupéfaction et de terreur au moment le plus angoissant du saut de la mort. Et les rires, si c'était Monsieur Auguste qui venait d'entrer en piste. Le patron du cirque, gros ventre à cigare, à chapeau melon, à bottes de palefrenier, prenait le frais devant l'entrée avec des airs de penser à autre chose : il était blasé.

(Louis Guilloux.)

Au cirque

Deux personnages parurent, à la tête énorme, au crâne entièrement dénudé. Ils étaient armés de grands bâtons et, à tour de rôle, chacun laissait tomber son bâton sur la tête de l'autre. Une gradation était observée. A chaque coup reçu, les corps paraissaient s'allourdir, se figer, envahis par une rigidité croissante. La riposte arrivait de plus en plus retardée, mais de plus en plus pesante et retentissante. Finalement, râides et lents, les deux corps se penchèrent l'un vers l'autre, les bâtons s'abattirent une dernière fois sur les

têtes avec un bruit de maillets énormes tombant sur des poutres de chêne et tout s'étala sur le sol.

(Henri Bergson.)

Avant la fête

Que d'affaires pour les ménagères ! Elles voulaient d'abord le grand débarras ; on avait son amour-propre, et la maison, si humble qu'elle fût, se préparait pour les invités. Pavé lavé à grande eau, chasse à la poussière, cuivres fourbis, meubles frottés, rideaux frais aux fenêtres, il y a de quoi occuper mères et filles.

La cuisine sentait le poivre, l'échalote, le laurier : il s'y mêlait des bouffées de pain chaud, des parfums de brioches et de prunes : on ne savait où donner du nez !

Dans chaque famille, on comptait les convives : parents en vacances, cousins et cousines des environs, vieux qui vivent dans une chambre et qu'on ne laisse pas seuls un jour de fête. Quand les oncles et les tantes s'annonçaient, nous allions « au-devant » sur la route. Comme on guettait l'horizon ! Après les fausses alertes, c'était eux enfin, les silhouettes reconnues, puis les figures et les sourires. Bonjours, embrassades sur les deux joues, voix retrouvées, paquets et sacs partagés, l'on revenait vers le village. Ils nous semblaient d'un autre monde, ces parents, avec leurs beaux habits, et la résonance lointaine de leur pays.

(J. Cressot.)

On plante les baraques

Les boutiques se posaient au carrefour des cinq rues. Les belles fêtes nous amenaient une demi-douzaine de roulettes bleues ou vertes, avec leur chargement de toiles et de lattes.

Devant les bâdauds de tout âge, les forains plantaient leurs piquets, tendaient les bâches, clouaient l'andrénole sur les tréteaux. Derrière des rideaux agités se préparaient de mystérieux aménagements : il y aurait sûrement un bazar, des jouets, un tir, une loterie. Un pauvre manège de chevaux de bois s'installait sur la roche plate, au milieu du carrefour : dents féroces, peinture écaillée.

Les jeunes gens préparaient le bal. A grand renfort de solives et de plateaux, ils montaient un plancher dans une grange ou sur la place.

Le jour de la fête

Pour nous, nous étions à grouiller sur la place, comme des guêpes attablées aux pains d'épices et aux berlingots. Vers 4 heures, tout le village se trouvait rassemblé dans un brouhaha de voix, d'exclamations, mêlé au claquement des carabinettes, à la crêcelle des loteries, à l'aigre piaulement des trompettes et des baudruches dégonflées, à la Valse des Roses moulue par un pauvre orgue de Barbarie.

Chacun allait à ses plaisirs. Chez les marmots, ce n'était que doigts poisseux, lécheries de sucres d'orge, poupées, musiques d'un sou. Les garçons tâtaient leur poche devant les fusées, les pétards et les pistolets. Leurs aînés cassaient des pipes et se disputaient le prix du tir, une canne ferrée comme celle du facteur. Avec ses carafons, ses sucriers, ses verreries multicolores, la loterie attirait les femmes.

L'auberge était bondée. On avait dressé des tables dans la cour. Au-dessus de la cohue des blouses, des vestons noirs et des feutres, le vacarme montait, mêlé aux relents de bière.

(J. Cressot.)

La fête du pays

Les jours de fête, ce sont des jours de plaisir. Chevaux de bois et loteries et auberges pleines, en voilà de l'activité ! Les bals sautent et font de la musique

avec tant de cris et tant de bruit qu'il semble que la vie est multipliée par cent. Je vais tout voir, mais je m'attache à ce qui brille. Les chevaux de bois sont un abrégé des merveilles des cieux. Ils contiennent des dorures, de la musique et du mouvement. Je leur donne toute ma bourse, et lorsqu'elle est vide, je les regarde tourner et je leur donne tous mes sentiments.

(Charles-Louis Philippe.)

VOCABULAIRE

Autour du mot : fête

a) *L'origine du mot FÊTE* : du latin festa, sous-entendu dies : jour de fête.

b) *La famille du mot* : une fête, un fêtard, un festin, un festival, un feston, la Fête-Dieu. Fêter, festoyer, festonner.

On peut rapprocher : férié (jour férié) qui viendrait de « feria » : jour de fête, et qui a donné foire.

c) *Synonymes et voisins* : FÊTE, selon régions : assemblée, frairie, pardon, kermesse, ducasse, apport, ballade, dédicace, festin, reinage, vogue, vôte, etc.

FÊTER : festoyer, chômer, célébrer, sanctifier, solenniser, commémorer.

A la fête foraine

Tout m'étonna, les drapeaux aux fenêtres, les guirlandes de fleurs en papier et de lampions coloriés, tendues au bord des trottoirs. Enfin tout un appareil de fête qui m'émeut encore... Je passai tout le jour à califourchon sur les épaules de mon père, afin de mieux voir. Je n'en descendais que pour me dégourdir les jambes et permettre à mon père de redresser le cou ; mais, au premier signal, je regrimpais à mon observatoire, du haut duquel je faisais à mon père, courbé patiemment et qui ne voyait rien que le bout de ses bottines neuves, un commentaire émerveillé de ce que j'apercevais. Le soir, la fête continua. On tira sur le champ de foire, à 10 heures, un feu d'artifice. Ce fut comme un rêve merveilleux. J'eus d'abord un peu peur de cette pluie de feu. Puis l'émerveillement l'emporta.

(Jean Guehenno.)

TRAVAUX D'ÉLÈVES (16 ANS)

Rédactions d'examen

Ce sont deux excellents travaux qui valent surtout par la qualité de leur construction. Dans chacun d'eux, le premier paragraphe exprime l'impression générale qui est ensuite justifiée par le développement de chacun des paragraphes suivants. Ainsi : 1. « Rien n'est plus plaisant à voir qu'une fête campagnarde », parce qu'on y observe le plaisir des paysans, la joie des enfants, le bonheur des vieux, la gaieté générale, mise en valeur par l'évocation finale des plaisanteries grossières qui font une tache dans l'unité joyeuse de la fête.

2. « Avant le lever du rideau, l'impatience agitait tout le monde », et cette agitation est décrite dans les paragraphes suivants qui montrent les enfants, puis les grandes personnes, les uns et les autres peu « convenables » ; enfin les distractions de tous pour tromper leur impatience.

FÊTE CAMPAGNARDE

Rien n'est plus **plaisant** à voir qu'une fête campagnarde. Des tables ont été alignées sur le pré, une cantine s'est dressée, le pont de danse a été décoré de papiers multicolores. On n'a pas oublié les chaises pour l'orchestre et de multiples attractions. Tous les villages d'alentour sont en effervescence. Une fête

campagnarde n'est pas un fait de tous les jours, aussi se dérange-t-on volontiers pour y prendre part.

Maintenant, les musiciens sont arrivés, et les premiers couples se sont mis à tourner. Combien sont émouvants ces paysans aux mains calleuses, dansant avec de jolies blondes, mises sur leur trente-et-un pour la circonstance. Ces hommes ne semblent faits que pour le travail dur et harassant de la terre, mais ils aiment aussi le **plaisir**.

Les enfants eux aussi sont là, et leurs yeux brillent de la **joie** qu'ils ressentent. On leur a donné quelque argent qu'ils ne se font pas faute de dépenser. On ne danse pas à leur âge, mais il y a combien de choses bien plus captivantes ? Ici un clown qui fait mille pantomimes, là un marchand de glaces et de bonbons, là encore un jeu de boules...

Les vieux mêmes sont venus. Leurs jambes sont fragiles, ils ne peuvent pas danser ; mais ils se souviennent et leur cœur se gonfle de **bonheur**.

A la cantine, le travail bat son plein. De petites sommelières en tablier blanc servent du thé, du café, des eaux gazeuses, du vin, à tous ceux qui le désirent. Elles sont souvent arrêtées au passage par une boutade, elles répondent par un sourire. Tout est **gaieté**.

A un moment donné, le syndic se lèvera et prononcera une petite allocution que chacun écoutera avec respect. Puis la société de chant des villages voisins exécutera un chœur magnifique. La joie n'aura pas de bornes jusqu'au moment où les gens raisonnables se retireront. Il ne restera alors sous la cantine que quelques ivrognes, transformant la gaieté naturelle en une gaieté lourde, chargée de plaisanteries grossières, de chants discordants, de luttes peut-être. Pourquoi un plaisir ne peut-il jamais être parfait ? Sûrement parce que nous ne savons pas user modérément de tout ce qui nous est accordé.

AVANT LE LEVER DU RIDEAU

La salle était entièrement pleine. Partout, au parterre et sur la galerie, on voyait des gens arriver et s'asseoir. L'impatience agitait tout le monde, car, dans un village de quelque trois cents âmes, c'est presque

une fête lorsqu'on peut, sans se déranger, voir un film, et l'on ne s'occupe guère de savoir si le spectacle vaudra quelque chose.

Des enfants (qui auraient mieux fait d'aller au lit) remuaient sur leur chaise, tournaient sans cesse la tête, râlaient leurs souliers ferrés sur le parquet humide, demandaient à tout instant « Quelle heure est-il ? » à un privilégié qui arborait une montre à son poignet... En un mot, ils se comportaient aussi insupportablement que possible.

Mais, ceux que l'on appelle « grandes personnes » ne leur montraient pas toujours le bon exemple. Un groupe de jeunes sportifs discutaient de ski et de hockey et, dans leurs conversations, les noms des grandes étoiles nationales et ceux des espoirs locaux revenaient sans cesse, comiquement mélangés. Plus loin, une grosse matrone, en robe noire, épiait de son regard aigu toute l'assistance. Chaque fois qu'elle voyait une « bonne » connaissance, elle se penchait vers sa voisine, et c'étaient des commérages et des potins à n'en plus finir. Des retardataires arrivaient, saluaient leurs amis avec ostentation, marchaient sur les pieds des spectateurs heureusement moins tardifs qu'eux, et, avant de s'installer, s'ébrouaient pour ôter leur manteau.

Naturellement, l'heure du début de la séance était passée depuis un bon moment. Chacun essayait de se distraire d'une façon ou de l'autre. D'aucuns bâillaient ; d'autres se bourraient de caramels à la crème. Un rêveur, les yeux perdus dans le vague, voyait déjà un film magnifique. Un optimiste pensait à des choses gaies et riait tout seul. Un jeune homme regardait tous les détails de la salle et monologuait dans son for intérieur : « Si j'avais été un architecte... » Un nerveux se rongeait les ongles. Des hommes brûlaient cigarettes sur cigarettes. Et, par-dessus tout, le brouhaha des conversations flottait.

Enfin, les lumières s'éteignirent, le rideau ondula un instant, se leva rapidement et l'écran apparut. Toute la salle poussa un long murmure de contentement avec un ensemble parfait. Quelques dames sensibles préparèrent leur mouchoir et le spectacle put commencer.

ARITHMÉTIQUE

CARRÉS PARFAITS ET EXTRACTION DE LEUR RACINE CARRÉE

I

Lors de l'étude des surfaces, les élèves demandent parfois comment trouver le côté d'un carré dont on donne la surface. Au degré supérieur, il est relativement facile de répondre à cette question. Voici une méthode concrète.

L'élève fait les calculs au tableau tout en construisant au flanellographe la figure correspondante.

Petit tableau des racines carrées et des carrés

| | | | | | | | | | | |
|--------|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|-------|
| Racine | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| Carrés | 1 | 4 | 9 | 16 | 25 | 36 | 49 | 64 | 81 | 100 |
| Racine | 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 70 | 80 | 90 | 100 |
| Carrés | 100 | 400 | 900 | 1600 | 2500 | 3600 | 4900 | 6400 | 8100 | 10000 |

Remarques

a) Pour l'extraction de la racine carrée d'un nombre inférieur à 100, il suffit de connaître la liste des carrés des 10 premiers nombres.

b) Pour l'extraction de la racine carrée d'un nombre supérieur à 100, voir III.

Matériel pour les démonstrations au flanellographe (pour les carrés de 21 à 29, par exemple)

Matériel : 1 tableau-molleton (50×50 cm) en vert

1 grand carré de 20×20 cm
2 bandes de 20×5 cm
8 bandes de 20×1 cm
9 carrés de 9, 8, 7, 6, 5, 4,
3, 2, 1 cm de côté

Quadriller les carrés et les bandes en cm² à l'encre de Chine noire.

Colorier les bandes en rouge (aquarelle) dans le sens de la longueur, de manière à alterner le rouge et le jaune.

N.B. — On obtient le tableau-molleton et le carton velouté chez Franz Schubiger, Winterthour.

II

Cette partie peut être laissée de côté si le maître la juge trop difficile pour ses élèves.

La formule $(a + b)^2$ est donnée ici parce qu'elle représente la base de l'extraction de la racine et aussi parce qu'elle conduit à un procédé de calcul mental (carré d'un nombre terminé par 1).

Exemple :

$$21^2 = (20 + 1)^2 = 400 + (20 \times 1 \times 2) + 1 = 441$$

$$31^2, 41^2, 51^2, 51^2, \text{ etc.}$$

Principe des démonstrations : $(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$.

Le carré de la somme de deux nombres $(20 + 5)^2$ est égal au carré du premier nombre ($20^2 = 20 \times 20 = 400$), plus le double produit du premier par le second ($20 \times 5 \times 2 = 200$), plus le carré du second ($5^2 = 5 \times 5 = 25$).

$$(20 + 5)^2 = 20^2 + (20 \times 5 \times 2) + 5^2.$$

$$\begin{array}{r} 20 + 5 \\ \times 20 + 5 \\ \hline 400 + 100 \\ + 100 + 25 \\ \hline 400 + 200 + 25 = 625 \end{array} \quad \begin{array}{r} a + b \\ \times a + b \\ \hline a^2 + ab \\ + ab + b^2 \\ \hline a^2 + 2ab + b^2 = a^2 + 2ab + b^2 \end{array}$$

$$(20 + 5)^2 = 25^2 = 625.$$

$$20^2 + (20 \times 5 \times 2) + 5^2 = 400 + 200 + 25 = 625.$$

Vérification intuitive

(voir la figure à représenter au flanellographe)

La figure représente un carré dont le côté est $(20 + 5)$ et dont la surface est exprimée par le produit

$$(20 + 5) \times (20 + 5) = (20 + 5)^2.$$

La surface de ce carré contient :

1. 1 grand carré de 20 cm de côté ou 20^2 ;
2. 2 rectangles de 20 cm sur 5 cm ou $(20 \times 5) \times 2$;
3. 1 petit carré de 5 cm de côté ou 5^2 .

On a donc :

$$(20 + 5)^2 = 20^2 + (20 \times 5 \times 2) + 5^2.$$

N.-B. — Une fois que les élèves ont fait eux-mêmes la démonstration au flanellographe pour les nombres de 21 à 29, passer à d'autres nombres. Voir les exercices sous III et les faire dans les deux sens quand tout aura été vu.

$$(20 + 4)^2 = ? \quad \sqrt{576} = ?$$

III

EXTRACTION DE LA RACINE CARRÉE

$$\sqrt{625}$$

Marche à suivre

Soit à extraire la racine carrée de $\sqrt{625}$.

Je construis un premier carré ayant 20 cm de côté (éch. 1/2). (Toujours prendre la dizaine la plus rapprochée.

Sa surface égale 400 cm². Il reste 225 carreaux qui représentent la somme des surfaces de 2 rectangles et d'un petit carré. J'ajoute une bande large de 1 carreau sur les 2 côtés du carré. Les 2 bandes donnent un total de 40 carreaux. Je pourrai donc construire sur chaque côté autant de bandes qu'il y a de fois 40 dans 225, soit 5 bandes, et il me restera 25 carreaux qui permettront de construire le carré cherché.

On voit ainsi que $\sqrt{625} = 25$ (c'est-à-dire le côté du carré total ci-dessus, voir fig.).

Attention ! Vérifier toujours si la largeur n'est pas trop grande ; chercher pour cela si la somme des surfaces des rectangles et du petit carré est inférieure au reste.

Exemple

$$\begin{array}{r} \sqrt{729} \\ -(20)^2 = 400 \\ \hline \rightarrow 329 : 40 \\ \quad \quad \quad \quad 8 \end{array}$$

Vérification : $40 \times 8 + 8^2 = 384$.

Ce nombre est trop fort parce qu'il dépasse le reste 329.

Prendre alors 7 au lieu de 8.

En effet : $40 \times 7 + 7^2 = \underline{329}$.

Exercices sur le même modèle

$$\begin{array}{lll} 441 = 21 \times 21 & 484 = 22 \times 22 & 529 = 23 \times 23 \\ 576 = 24 \times 24 & 625 = 25 \times 25 & 676 = 26 \times 26 \\ 729 = 27 \times 27 & 784 = 28 \times 28 & 841 = 29 \times 29 \end{array}$$

Extraire la racine carrée :

$$\begin{array}{llll} 1^0 \quad \sqrt{1156} = 34 & 5^0 \quad \sqrt{2209} = 47 & 9^0 \quad \sqrt{3969} = 63 \\ 2^0 \quad \sqrt{1444} = 38 & 6^0 \quad \sqrt{2704} = 52 & 10^0 \quad \sqrt{4624} = 68 \\ 3^0 \quad \sqrt{1681} = 41 & 7^0 \quad \sqrt{3025} = 55 & 11^0 \quad \sqrt{5041} = 71 \\ 4^0 \quad \sqrt{1936} = 44 & 8^0 \quad \sqrt{3481} = 59 & 12^0 \quad \sqrt{6084} = 78 \end{array}$$

M. Nicoulin, Neuchâtel.

COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

BT et CEC

Voilà recommencés les cours d'éducation civique. Et chacun de chercher à se renouveler, à essayer de présenter quelque chose de vivant à des jeunes gens difficiles à accrocher, chacun de se demander comment les intéresser, comment les faire parler...

Un outil dont on ne se sert pas assez souvent en ces occasions-là, c'est la BT.

Le magazine hebdomadaire illustré de Freinet, la « Bibliothèque de travail » dont la présentation est aujourd'hui nettement améliorée et qui a l'avantage d'apporter une documentation aussi claire que précise, aussi passionnante que variée.

Comment les utiliser, ces BT, soit avec les CEC, soit avec ses propres élèves ?

A chacun sa manière ! Voici trois possibilités :

a) Source de renseignements pour un entretien dirigé par le maître ;

b) Source de renseignements pour un exposé oral de l'élève ;

c) Lecture par l'élève qui prend quelques notes dans un cahier personnel. Cette lecture peut se faire soit pour boucher un trou, soit lors d'une heure spéciale en fin de semaine, soit enfin à la maison. Les aînés y prennent plaisir, en tirent profit et garderont peut-être l'habitude de chercher à s'informer par eux-mêmes...

Les quelques notes suivantes n'ont pour but que d'essayer de vous donner l'envie d'en savoir davantage. On commande les BT à la Centrale de documentation pédagogique avenue de Montoie 45, Lausanne.

313. « La Tapisserie de Bayeux » ou la conquête de l'Angleterre par les Normands en 1066, la dernière invasion qu'a subie les Anglais.

Tapisserie fort bien reproduite par fragments avec des questions forçant l'observation.

Exemple : « Vois-tu Harold, prisonnier, a gardé son cheval, son faucon : il n'est pas maltraité. Les prisonniers soumis à rançon étaient considérés comme invités. »

Superstition, ravitaillement, pillage, autant de sujets observés de façon extrêmement vivante.

368. « Du château du Moyen Age au château de la Renaissance. »

369. « L'architecture renaissante en Touraine. »

Deux brochures extrêmement bien conçues, agrémentées de dessins en couleurs, un peu plats peut-être, mais parlant aux enfants.

393. « Waterloo ». Un reportage sur le grand choc de 1813. Photos soignées, croquis, textes de Hugo ... ou de gosses ! Passionnant et original dans sa présentation.

403. « Combattant de 14-18 ». La guerre présentée avec des photos d'archives et des textes d'une simplicité émouvante.

« C'est ainsi trempés de boue que nous arrivons aux premières lignes où nous restons 15 jours. Les Allemands, en face, ne sont pas mieux partagés que nous. »

L'attaque : « C'était comme un enfer déchaîné, et nous étions là entre deux feux, comme de pauvres petites choses, à la merci du destin. »

La blessure : « Tout à coup j'ai reçu dans les reins comme un grand coup de bâton et je me suis écroulé. »

208-209-210. Trois brochures sur l'énergie nucléaire. 1. La matière ; 2. L'énergie ; 3. Les machines atomiques.

Textes clairs, images parlantes. Uranium, isotopes, eau lourde, ces termes d'usage courant aujourd'hui, vous pourrez les maîtriser après avoir lu ces brochures contrôlées par des spécialistes.

Vous trouverez là une photo d'un Japonais soumis aux effets de radiations de la bombe d'Hiroshima... Vous lirez également ces lignes du savant Paul Langevin : « Pour l'avenir de l'humanité, cette invention a une importance comparable à celle de la découverte qui permit aux hommes de maîtriser la puissance du feu. »

384-385. 2 BT consacrées au mil, l'une des trois plantes alimentaires de l'humanité avec le riz et le blé. Photos remarquables. Les différents travaux sont présentés avec goût et précision, ce qui permettra d'utiles et fructueuses comparaisons avec la culture du blé local !

Géographie vivante ! Enrichissement pour l'élève comme pour le maître.

Mais il ne faut pas s'embarrasser. Trop d'enthousiasme risquerait de faire naître le sourire aux lèvres des sceptiques. Lisez et jugez par vous-même.

Je n'ai pas parlé de la 380 : « Connaitre le passé », de la 301 : « Météorites, comètes, astéroïdes », de la 275 : « Civilisation égyptienne », la 405 : « Léonard de Vinci ».

J'arrête en espérant que les BT trouveront bientôt place dans votre documentation ou dans votre bibliothèque scolaire.

R. Renaud.

DÉMOCRATIE

Ce sujet doit être abordé dans les CEC.

Les pages que lui consacre le livre « Nos libertés, nos devoirs », cf. 80 à 82, pourront être reprises avec profit.

Pour les compléter, voici un texte tiré des Mémoires de Churchill. Actualité vieille de quatorze ans ... Elle intéressera nos jeunes gens si on prend le soin de leur rappeler quelques-uns des problèmes que les Occidentaux eurent à résoudre à la fin de la deuxième guerre mondiale. Il s'agissait, dans le cas de la Grèce, de freiner l'expansion russe et d'éviter que tous les Balkans ne tombent sous leur domination. Voir à ce sujet le livre d'histoire du degré secondaire récemment paru.

La seconde citation est empruntée à l'excellent ouvrage d'André Siegfried, « La Suisse démocratie-témoin », dans lequel l'auteur décrit les multiples aspects de notre pays avec un sens aigu de l'observation.

On pourra comparer le style posé, mesuré de l'académicien et celui plus vêtement, plus imagé de l'homme politique...

R. R.

*

En décembre 44, alors que les Allemands se repliaient, les communistes grecs tentèrent de s'emparer du pouvoir à Athènes. Ils en furent empêchés par les Anglais qui étouffèrent la révolte et rétablirent l'autorité du gouvernement constitutionnel grec.

Une partie de la presse anglaise critiqua « la politique réactionnaire du gouvernement britannique » ... au sujet de laquelle les Russes, eux, ne formulèrent

aucun reproche, la Grèce étant dans la zone d'influence réservée aux Occidentaux.

Justifiant sa position devant la Chambre des Communes, Churchill déclara :

« Une question se pose à laquelle on peut, à bon droit, s'arrêter un moment : quels sont les amis de la démocratie et comment faut-il interpréter ce mot « démocratie » lui-même ? Voilà l'idée que je m'en fais : l'homme tout simple, humble, courant, l'homme de la rue qui fait vivre sa femme et sa famille, qui va se battre pour son pays quand celui-ci connaît des difficultés, qui se rend aux urnes au moment voulu, trace une croix sur le bulletin de vote pour indiquer les candidats qu'il désire voir élire au Parlement, voilà l'élément fondamental de la démocratie. Et il est essentiel, pour celle-ci, que cet homme ou cette femme puisse exercer ces activités sans peur, sans être exposé à la moindre forme d'intimidation ni d'oppression. Il rédige son bulletin de vote dans le secret le plus absolu, puis les représentants élus se réunissent pour décider quel gouvernement, voire quelle forme de gouvernement, dans une période difficile, ils désirent avoir dans leur pays. Si c'est bien cela, la démocratie, je la salue. Je lui donne mon adhésion pleine et entière. Je veux travailler pour elle ... Je détiens mes pouvoirs d'élections libres, fondées sur le suffrage universel, et c'est ce que nous considérons comme la base même de la démocratie. ... Ce qui ressemble le moins à la démocratie, c'est la loi de la populace et la tentative faite pour établir un régime totalitaire qui prétend fusiller tous ceux qui le gênent au point de vue politique, sous prétexte d'épurer ceux qui sont censés avoir collaboré avec les Allemands sous l'occupation. N'ayons pas si piétre opinion de la démocratie, ne lui faisons pas l'injure de croire qu'elle consiste simplement à s'emparer de force du pouvoir, puis à envoyer au poteau ceux qui ne sont pas de notre avis. C'est l'antithèse de la démocratie.

» La démocratie ne se fonde pas sur la violence, ni le terrorisme, mais sur la raison, l'équité, la liberté, le respect des droits des autres. La liberté n'est pas une fille qui se fait ramasser dans la rue par un homme armé d'une mitraillette. Je fais confiance au peuple, à la masse du peuple dans presque tous les pays, mais j'aime à m'assurer qu'il s'agit bien du peuple et non pas d'une bande de brigands qui s'imaginent que, par la violence, ils peuvent renverser l'autorité constituée et, dans certains cas, des parlements, des gouvernements, des Etats très anciens... »

Winston Churchill : « Mémoires sur la deuxième guerre mondiale », triomphe et tragédie. Tome I : « La victoire », pp. 305 et 306.

*

Le principe de cette démocratie, c'est d'être communale avant d'être cantonale, et cantonale avant d'être fédérale. La base est celle de l'autonomie locale. Un centralisme sans contrepoids, absorbant le canton,

serait la ruine d'une nation dont l'équilibre repose sur le respect de sa diversité. Il y contraste avec les régimes dans lesquels l'autorité descend d'un pouvoir central : c'est de bas en haut qu'ici la volonté populaire se forme ; et de même c'est des institutions locales que sont issues les institutions fédérales. Mais pour que le système fonctionne efficacement, une condition s'impose, c'est que les unités soient territorialement restreintes, de façon que tout citoyen, appelé à participer à une gestion, soit en mesure de comprendre, pour parler comme le maréchal Foch, « de quoi il s'agit ». Un message du gouvernement des Grisons, en date du 27 mars 1943, exprime avec force la valeur de l'éducation civique que la pratique de l'administration communale vaut à ceux qui l'exercent : « La commune est le prototype de l'organisation démocratique. L'espace réduit de la commune est le champ tout indiqué pour l'exercice de la démocratie directe, celui où chaque citoyen participe personnellement à toutes les décisions intéressant la collectivité et où tous les organes sont désignés par le peuple lui-même directement ; là, le particulier embrasse encore les éléments de base et la portée de ses décisions, et là il peut constater par expérience personnelle les conséquences de l'attitude qu'il adopte. »

Ces lignes vigoureuses s'appliquent au canton comme à la commune. Pour bien comprendre la Suisse, il faut se rendre compte de ce qu'est véritablement une autonomie cantonale dans une fédération d'Etats. Aux yeux des citoyens, c'est le canton qui est la réalité vivante, beaucoup plus que la Confédération, qui leur apparaît éventuellement comme un mécanisme administratif et froid : on est Suisse, c'est entendu, mais avant d'être Suisse, on est de Zurich, de Glaris ou du Valais. Le canton, dans la mesure où la Constitution fédérale ne limite pas ses pouvoirs, est souverain ; c'est donc bien autre chose qu'une simple circonscription administrative, bien plutôt un véritable Etat, possédant sa Constitution, sa législation, son pouvoir exécutif. C'est même là que se développe la véritable vie politique du pays ; on a souvent observé que la politique de la Confédération ressemble à une gestion administrative, mais on pourrait dire par contre que l'administration des cantons est toute colorée de politique : la Confédération administre, les cantons gouvernent. C'est ce qui explique la résistance obstinée, passionnée même aux empiétements de la Confédération ; si l'on est très conservateur de ce point de vue parmi les cantons, c'est qu'ils ont beaucoup à conserver : une tradition d'indépendance bien des fois séculaire. La Suisse n'est pas antiétatiste, elle est bien davantage anticentraliste. Un courant, qui paraît irrésistible, entraîne il est vrai le pays dans le sens de l'Etat unitaire. Ce serait néanmoins une erreur de penser que l'essence de la démocratie suisse ne continue pas de résider dans le cadre même du canton. »

A. Siegfried : « La Suisse, démocratie - témoin », pp. 146 à 148.

Les Mûriers remercient

Les derniers résultats de la vente de crayons nous sont parvenus. Ils sont extrêmement encourageants, et le fonds de construction disposera d'une belle somme.

Nous tenons à dire notre vive gratitude à tous les membres du corps enseignant qui nous ont aidé ; de même que nous les prions d'excuser certaines maladresses de notre part, dues à l'inexpérience. La compréhension de tous nous est un encouragement ; merci encore pour cette fructueuse collaboration.

Le comité des Mûriers

Le Repuis, à Grandson

demande

instituteur retraité

pour 3 heures de classe (7 élèves, enseignement individualisé).

Renseignements à la Direction. — Téléphone (024) 2 33 48.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

La commission des sciences de l'Union des instituteurs genevois, à la suite d'un sérieux examen de la question, est arrivée à la conclusion que cet enseignement, pour être réalisable dans nos classes, doit remplir les conditions suivantes :

1. Ne pas rebuter d'emblée les maîtres par l'obligation de se procurer et d'employer un matériel scientifique spécial plus ou moins coûteux.

2. Fournir à ceux de nos collègues qui aimeraient réservier une place à la science dans leur enseignement des instructions précises concernant les observations et expériences à faire, avec le matériel même de leur classe, sous forme de fiches-guides.

3. Limiter cet enseignement scientifique aux garçons des degrés supérieurs (classes masculines et mixtes) en le considérant comme une activité dirigée (plan d'études genevois).

Pour élaborer les fiches-guides, la commission charge chacun de ses membres d'établir le procès-verbal d'une leçon qu'il a expérimentée dans sa classe, sur un sujet de son choix, texte qui est discuté, critiqué et éventuellement modifié avant d'être publié par l'Éducateur.

Notre consigne est de suivre la marche même de la méthode scientifique :

1. Etablir quelques faits par observation directe ou expérimentation (à la portée des enfants) et effectuer quelques mesures.

2. Faire découvrir les relations entre ces faits (variations en fonction de ...).

3. Tenter d'expliquer le pourquoi du phénomène observé.

FAITS - LOIS - THÉORIES, telles sont en effet les trois étapes de toute découverte.

La première sera franchie par les élèves, soit en classe ou en promenade, sous la direction du maître, soit individuellement à domicile ou en équipe.

La seconde, la plus délicate mais la plus passionnante, se déroulera sous la conduite du maître qui s'efforcera de faire découvrir par les élèves eux-mêmes la loi cherchée. Cette loi ne sera évidemment pas explicitée par une formule, mais exprimée au moyen d'un graphique ou d'un schéma.

La troisième étape se bornera à un entretien au cours duquel maître et élèves chercheront à trouver l'explication du phénomène étudié et à faire des prévisions pour vérifier la théorie.

Un sujet quelconque ne saurait donc être traité en moins de deux leçons. Il faut en pratique se contenter d'un sujet par mois, dix par an au maximum. Dans un enseignement scientifique élémentaire, mieux vaut en effet qualité que quantité. Car son but est essentiellement d'exciter la curiosité de l'enfant, de créer chez lui quelque intérêt pour la plus noble activité de l'homme, celle de son intelligence créatrice au service de l'humanité. L'espoir que la semence jetée dans les jeunes esprits germera ici et là, éveillant quelques-unes de ces vocations dont l'avenir de notre pays a un si urgent besoin, doit être pour nous, instituteurs, une conviction, mieux une certitude.

Pour la commission des sciences : E.F.

(Premier exemple : Le pendule, voir page 681.)

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Année scolaire 1959-1960

L'Ecole normale recevra des élèves dans toutes ses sections au printemps 1959. Le concours d'admission aura lieu aux dates suivantes :

Examens médicaux et épreuves écrites :

du lundi 26 au mercredi 28 janvier 1959.

Epreuves orales :

dans la semaine du 23 au 28 février 1959.

Délai d'inscription :

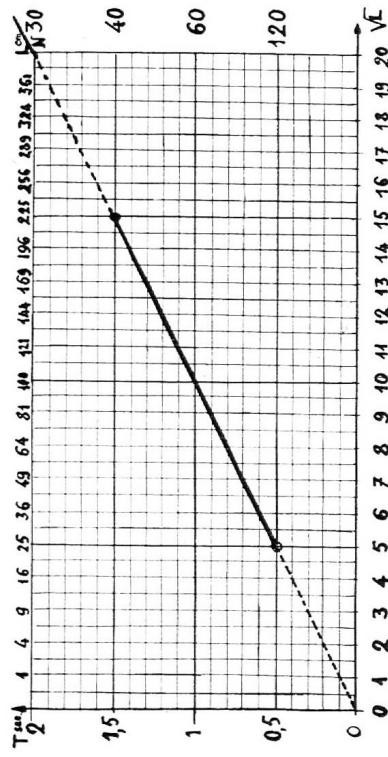
lundi 12 janvier 1959.

Un prospectus indiquant les conditions d'admission sera adressé aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'Ecole normale, place de l'Ours, à Lausanne.

Le directeur de l'Ecole normale est à la disposition des candidats et de leurs parents pour les renseigner et les conseiller (téléphone 021 / 23 27 33).

LE PENDULE

2. Construisons un graphique avec les nombres des 2e et 4e lignes :



Matiel : poids de 100, 200 et 500 g. Quelques mètres de ficelle fine.
Montre avec secondes ou chronographe.

LES FAITS

1. **Attacher** un poids de 100 g, un de 200 et un de 500 chacun à l'extrême d'une ficelle de façon qu'il y ait 1 mètre entre le centre du poids et l'autre extrémité de la ficelle (terminée par une boucle).
2. **Suspendre** ces 3 pendules à un clou, devant le tableau noir.
3. **Les faire osciller successivement** et **compter** le nombre respectif d'oscillations simples en 1 minute. **Noter** (60, 60, 60).
4. **Les faire osciller simultanément**, pendant 1 minute. **Noter** (60).
5. **Répéter** la même expérience avec les mêmes poids, mais avec une longueur de 49 cm au lieu de 1 mètre. Compteur. **Noter** (84, 84, 84).

Constatations
(par les élèves)

1. Le nombre d'oscillations est le même pour une même longueur.
2. Le pendule de 1 mètre bat la seconde.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

1. **Préparer 3 pendules** : un de 500 g/49 cm, un de 500 g/36 cm et un de 500 g/25 cm.
2. **Les suspendre** tous trois devant le tableau noir.
3. **Les faire osciller successivement** et compter les oscillations simples en 1 minute. **Noter** (83, 100, 120).
4. **Préparer 3 nouveaux pendules** : 500/64 cm, 500/144 cm, 500/225 cm.
5. Comme 3. **Noter** (75, 50, 40).
6. Répéter la même expérience avec des poids de 200 g. **Noter** (id.).

Constatations
(par les élèves)

3. Le nombre d'oscillations ne dépend pas du poids du pendule, mais de sa longueur.
4. Il augmente quand elle diminue, il diminue ... Autrement dit : plus le pendule est court, plus il bat vite, plus il est long moins il bat vite.

LOI DU PENDULE

1. Dressons le tableau suivant :

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--------------|-----|-----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Longueurs en cm : | $L =$ | 25 | 36 | 49 | 64 | 81 | 100 | 121 | 144 | 169 | 196 | 425 |
| Racines carrés : | $\sqrt{L} =$ | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 25 |
| Nombre d'oscillations notées : | $N =$ | 120 | 100 | 84 | 75 | 60 | 50 | 40 | 30 | 20 | 15 | 10 |

Durée d'une oscillation ou période en sec. :

$$T = \frac{N}{60} = \frac{0,5}{6} \quad 0,6 \quad 0,7 \quad 0,8 \quad \dots \quad 1 \quad \dots \quad 1,2 \quad \dots \quad 1,5$$

- Les points sont alignés sur une droite (réponse des élèves).
Que cela signifie-t-il ? Si nous prenons 2 périodes quelconques, par exemple 1 sec et 0,5 sec, correspondant sur l'échelle horizontale à 10 et 5, nous constatons que $1 : 0,5 = 2$ et $10 : 5 = 2$! **Même rapport.**
Telle est la loi des longueurs du pendule.

4. Applications.

- a) **Compléter le tableau ci-dessus** (1) à l'aide du graphique.
Pour les pendules de longueurs $L =$ 81 121 169 196
on lit sur l'échelle horizontale $T =$ 9 11 13 14
et sur l'échelle horizontale $T =$ 0,9 1,1 1,3 1,4 sec
périodes qui corresp. à $T = N =$ 67 55 46 43 osc/min
- b) **Calculer le nombre d'oscillations d'un pendule de 4 m. en 1 minute.**
On a $4 \text{ m} = 400 \text{ cm}$. Racine carrée $= 20 \text{ cm} = 20 : 10 = 2 \text{ sec}$.
Vérifions sur le graphique, et en faisant osciller un pendule de 4 m, suspendu par exemple à la traverse supérieure des perches de la salle de gym.

THÉORIE

- Pourquoi le pendule oscille-t-il** quand on l'écarte de sa position d'équilibre ? Traduire l'explication des élèves par :
- Le pendule oscille parce que le poids ne pouvant tomber verticalement à cause du fil qui le retient, décrit un arc de cercle sous l'effet de la composante tangentielle de la force que représente ce poids !

Pourquoi s'arrête-t-il d'osciller au bout d'un certain temps ?

- Il s'arrête à cause de la résistance de l'air et du frottement du fil sur le clou (mouvement amorti). Faire mesurer la durée d'oscillation de différents pendules.

A quel usage réserve-t-on le pendule ?

- On l'utilise comme balancier dans une pendule (horloge à balancier).
— Le physicien Foucault a utilisé en 1851 un pendule de 67 m, suspendu sous la coupole du Panthéon à Paris, pour prouver la rotation terrestre.



Une boîte de construction LEGO pour les longues soirées d'hiver !

Avec cette boîte de construction moderne composée d'éléments en plastique de couleurs, les papas construisent aussi bien volontiers que les garçons et les fillettes. LEGO a bien vite acquis la faveur de tous et sera aussi dans votre famille un jouet éducatif et divertissant.

LEGO avec 43 pièces Fr. 3.70

48 » Fr. 5.80

96 » Fr. 9.70

169 » Fr. 14.50

196 » Fr. 19.80

La maison spécialisée pour jouets

Jouets Weber

LAUSANNE 23, rue de Bourg

ZURICH BERNE BIENNE BALE LUCERNE ST-GALL LUGANO LOCARNO

GENÈVE 12, rue de la Croix-d'Or

PAPETERIE *de* S^T LAURENT *Charles Krieg*

Tél. 23 55 77

RUE S^T LAURENT 21

Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS



TECHNIQUE = AVENIR

Un nouveau sport

CONSTRUCTION DE MODÈLES RÉDUITS

Avions et Bateaux

TRAVAIL MANUEL DES PLUS INSTRUCTIF

Nos modélistes à notre rayon spécialisé vous renseigneront.

RABAIS POUR ÉCOLES

MAX SCHMIDT
JUNIOR
Sté en commandite



St-Laurent 22-24 — LAUSANNE — Téléphone (021) 22 93 75

Partie corporative

(Suite de la page 670)

sait, vous le devinez, du mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que, pour faciliter la compréhension et l'entraide entre les peuples de demain, ce mouvement nous propose trois buts faciles à atteindre :

1. Entraide et solidarité.
2. Hygiène et santé.
3. Compréhension et amitié internationale.

Il faut, tout simplement, dans la vie de l'école, apprendre à nos enfants à visiter les camarades malades, à aider toute personne de son entourage, à observer les règles élémentaires de l'hygiène (avoir son mouchoir, ne pas se baigner après un repas, se laver les mains...) et, enfin, à entrer en contact par des albums avec des classes d'autres pays.

Mais prenons garde de ne pas sacrifier tout son programme à la Croix-Rouge de la Jeunesse. Il existe un nombre suffisant de leçons qui s'adaptent à la confection d'albums. N'oublions pas que ces albums ne sont qu'un moyen (excellent d'ailleurs) et non un but.

Ce moyen d'enseignement vivant ne pourrait-il pas s'étendre à toutes les classes de notre pays ?

Inspirons-nous des réalisations d'autres pays (tel le Canada) qui pratiquent sur une grande échelle ce moyen d'éducation en vue de former des responsables clairvoyants qui, demain, seront les hommes de bonne volonté.

Nous ne saurions terminer sans dire un chaleureux merci à Joost et aux collègues qui ont fait naître, chez nous, le mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, et qui se dévouent avec enthousiasme pour une cause hautement humanitaire.

J. Montangero.

GENÈVE

UIG - Section des dames

Le comité de la section des dames vient de s'occuper du renouvellement de l'assurance responsabilité civile contractée pour tous les membres de la section. Nous avons été heureuses de constater que pendant les dix dernières années écoulées aucune d'entre nous n'a été dans l'obligation de réclamer les garanties dont nous disposons.

Nous rappelons pour les collègues de la section des dames qui l'ignoreraient que notre

Assurance responsabilité civile

couvre notre responsabilité civile personnelle découlant d'accidents dans nos relations avec les élèves en dehors des fonctions officielles, soit à l'occasion de commissions pour affaires particulières dont nous pourrions charger les élèves, de leçons ou cours particuliers, études, exercices, soirées ou courses et en général en toute circonstance où les élè-

ves se trouvent sous notre ordre ou notre surveillance.

Notre responsabilité civile découlant de l'exercice officiel de nos fonctions est exclue de cette assurance. R. R.

JURA BERNNOIS

Cours de perfectionnement pour le corps enseignant du Jura

Ce cours d'automne eut lieu, pour les instituteurs de Tramelan et des Franches-Montagnes, le 27 novembre à Saignelégier.

Le matin, le Dr R. Christe, médecin-chef du Service médico-pédagogique jurassien, nous entretint sur le sujet « Les troubles psychologiques de l'enfance et leur incidence dans la vie scolaire ».

Nous ignorons souvent tout des institutions pourtant créées à notre intention ; c'est ce dont chacun a pu se rendre compte lors du dernier cours de perfectionnement. Il existe en effet depuis plusieurs années dans le Jura un service qui dépiste et soigne les écoliers difficiles ou inadaptés, service disposant d'un personnel spécialisé qualifié et qui a entrepris une tâche considérable : réadapter au milieu familial et scolaire les enfants perturbés ; et plusieurs d'entre nous en ignoraient jusqu'à l'existence ! Aussi les participants furent-ils heureux d'entendre le docteur Christe, distingué directeur de ce service, leur en faire un bref historique pour leur en expliquer ensuite avec clarté le rôle et le fonctionnement. Quelle révélation ce fut pour la plupart d'entre nous ! Chacun n'a-t-il pas en effet dans sa classe l'un au moins de ces types d'élèves décrits par M. Christe ? Savions-nous par exemple que ces écoliers intelligents, mais incapables d'une orthographe correcte, ne sont souvent que des gauchers contrariés ? Savions-nous que les facteurs héréditaires ont une importance très minime en regard de celle extrêmement grave au contraire que comporte presque toujours l'attitude de ces élèves perpétuellement « absents », de ces « grands rêveurs » incapables de suivre le programme, mais qui ne sont en réalité que de malheureux enfants dont la vie affective a été complètement bouleversée par des causes secrètes qu'il appartient au spécialiste de découvrir ?

L'entretien de l'autre jeudi a permis à chacun de découvrir une évidence : en face des réalités pathologiques, l'enseignant formé traditionnellement est totalement dépassé et ne sait plus rien. Comment dépister les cas à signaler au médecin ou, tout au moins, comment dénouer ceux qui paraissent plus bénins ? Ne risquons-nous pas de nous tromper et d'adresser au psychologue des cas sans intérêt, alors que les cas graves nous auraient complètement échappé ? Avouons que, sur ce point, notre formation laisse totalement à dé-

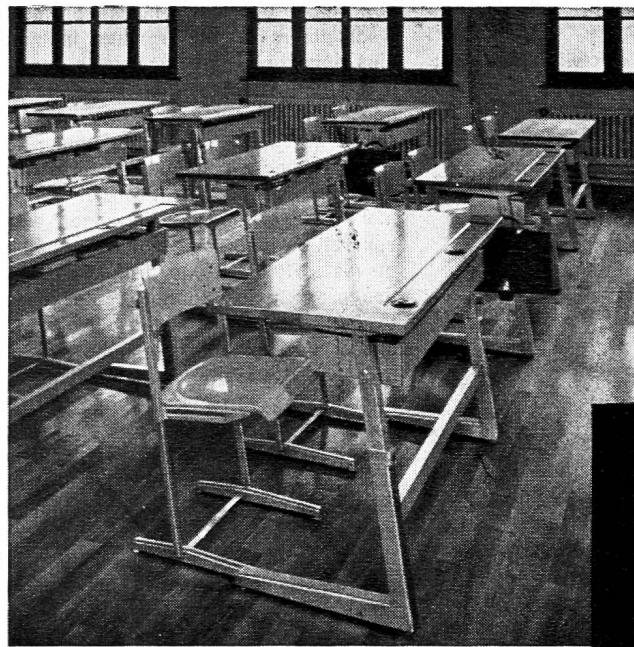
sirer. Et pourtant, notre profession d'éducateurs a été rendue infiniment plus délicate par la découverte des réalités intimes de l'enfant. Pour l'instant, nous sommes pratiquement incapables de percevoir et surtout de comprendre les réactions qu'on qualifie de bizarres chez un enfant. Qu'est-ce qui est normal ? Où commence l'étrange ? Aussi voudrait-on voir nos autorités pédagogiques s'atteler à une profonde réforme des programmes de nos écoles normales, réforme qui mettrait une connaissance tout au moins partielle des phénomènes qui marquent l'évolution de la personnalité enfantine, fut-ce au prix d'une prolongation des études. Pour ceux qui sont déjà brevetés et qui n'auraient par conséquent plus l'occasion de bénéficier de ce nouvel enseignement donné par des spécialistes, des cours de perfectionnement d'une ou de plusieurs semaines, donnés par ces mêmes spécialistes, constituerait une occasion unique de combler des lacunes qui, par la force des choses, deviennent de plus en plus graves.

D'autre part, ce service médico-pédagogique manque encore de moyens et, partant, de personnel. Les listes d'attente de cas annoncés ne cessent de s'allonger. Quand les pouvoirs publics prendront-ils conscience — comme l'a justement remarqué le docteur Christe — qu'on aura toujours avantage à consentir les sacrifices nécessaires pour former de nombreuses petites équipes ambulatoires de psycho-thérapeutes plutôt que d'attendre en se contentant de demi-mesures qui conduiront d'ici quelques années à dépenser des millions en construction de prisons, d'asiles, de foyers et de cliniques psychiatriques. Car toute la question est là : les maladies mentales sont en nette augmentation, mais elles ont pour la plupart leur origine dans des troubles de l'enfance dont on n'a pas voulu tenir compte. Il n'y a donc pas de temps à perdre !

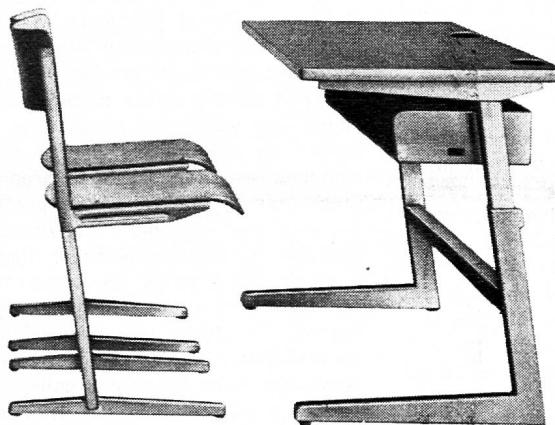
L'après-midi, à l'occasion du 25e anniversaire de la radioscolaire, M. Charles Bonny, inspecteur des écoles neuchâteloises et membre de la commission romande de la radioscolaire, nous entretint des principes pédagogiques qui sont à la base de cette institution ainsi que des nombreuses difficultés inhérentes à la diversité des programmes, des élèves et des milieux auxquels s'adressent les émissions. Agrémenté de documents sonores illustrant les différents types de leçons radiophoniques, l'exposé plein d'humour de M. Bonny intéressa tous ceux qui bénéficient déjà d'un poste dans leur classe, mais particulièrement encore les collègues qui espèrent voir ce beau rêve se réaliser un jour.

Remercions les brillants conférenciers : M. l'inspecteur Joset qui présida la journée, et M. l'inspecteur Berberat, organisateur du cours.

P. S.



**Esthétiques
et pratiques...**



les meubles d'école modernes palor le sont vraiment et chaque maître en est fier. Facilement réglables et ne retombant jamais brusquement, grâce à un dispositif de blocage ingénieux, ils s'adaptent continuellement à la stature des élèves.

Les meubles d'école palor sont aussi les préférés parce qu'ils laissent beaucoup de place aux pieds et que les chaises peuvent être empilées (40 chaises par m²).

Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S.A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 24 25 96

palor

Fabrique de mobilier scolaire et tableaux

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

**A LA
LOTERIE ROMANDE**

pour les fêtes,

La double chance

**75.000 + 150.000
= 225.000**

**25.000 + 50.000
= 75.000**

et ainsi de suite

Achetez des billets
jumelés

fondué
CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Moitié-moitié
et vacherin
Croutés-maison

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

**le stylo
à bille**

